

**Présents :** Mmes et Mrs BAYLET, MIREMONT, ETCHART, RIQUIER, LATXAGUE, BEHOTEGUY, DUFOURG, SALLABERRY, DESTRIKATS, GAPP, MIRAILH, SABAROTS, MONFORT, DARRORT, LASTRA

**Absents :** Mmes et Mr RAUD, TERRER (pouvoir), GAUSSET

**Secrétaire de séance :** Mr LASTRA

Le compte-rendu de la réunion du 29 juin 2018 est approuvé à l'unanimité.

## **URBANISME**

### **1. Extension et réhabilitation des locaux scolaires, périscolaires et extrascolaires : résultats des appels d'offres et choix des entreprises.**

Mme LIEUX (architecte du groupe HIRU choisi par le Conseil Municipal pour cette extension et réhabilitation) fait un historique de l'appel d'offres ; celui-ci a été une étape difficile dans ce projet (les entreprises ayant, entre autres, beaucoup de travail).

Cet appel d'offres public, lancé il y a deux mois, a donné lieu à 30 réponses pour 12 lots, (certains lots n'ayant aucune réponse).

Après ouverture des plis par la Commission d'Appel d'Offres le 29 juin 2018, une analyse des propositions a été menée par HIRU ; ces offres ont été notées en pourcentage en fonction de critères donnés lors de l'appel (45% pour le prix, 55% pour la valeur technique).

En fonction des résultats et à la suite de réunions avec les représentants du Conseil Municipal (membres de la CAO), il a été décidé d'effectuer des relances, des négociations puis des demandes de geste commercial, sachant que le montant maximum, pour ces travaux, fixé par le Conseil Municipal est de 2141660€ HT.

A ce jour, suite à la présentation effectuée par Mme LIEUX (ainsi que la notation en pourcentage), le Conseil Municipal décide de faire confiance aux entreprises suivantes :

- lot 1 : VRD : PINAQUY (15 pour, 1 abstention).
- lot 2: gros oeuvre: OYHAMBURU (15 pour, 1 abstention).
- lot 3 : charpente bois, couverture, zinguerie, bardage : ITOIZ (15 pour, 1 abstention).
- lot 10 : électricité : CAPET (15 pour, 1 abstention).
- lot 11 : plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation : SPIE (15 pour, 1 abstention).
- lot 12 : cloisons isothermes, équipement cuisine : SFEI SARRAT (15 pour, 1 abstention).

Le Conseil Municipal décide également :

- le lot 6 (menuiseries intérieures) est considéré comme infructueux (15 pour, 1 abstention).

Enfin, pour les lots 4(menuiseries extérieures), 5 (plâtrerie, faux plafonds), 7 (revêtements sols souples), 8 (revêtements sols durs), 9 (peinture), la décision sera prise plus tard, certaines analyses devant être approfondies avant notation.